

Cycle de veille juridique et stratégique

Dessine-moi la réforme!

Nouvelle date

Jeudi 21 mars 2019

à la MGEN, Paris de 9h à 12h30

Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

Les experts de Centre Inffo décryptent les décrets d'application

Dessine-moi la réforme, rendez-vous de veille juridique
et stratégique

La réforme est désormais sur les rails : la majorité des textes d'application nécessaires au fonctionnement de la formation et de l'apprentissage a été publié.

Que contiennent-ils ? Quel mode d'emploi ? Quelle architecture financière en 2019 et au-delà ?... Comment se préparer aux mesures qui structurent le modèle de 2020 et 2021 ?

Les experts de Centre Inffo vous donnent rendez-vous le 21 mars 2019 pour une nouvelle matinée de décryptage du mode opératoire.

Contact commercial

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Tél. : 01 55 93 92 01

Objectifs

- Décrypter et analyser les mesures phares des décrets d'application de la loi « avenir professionnel »
- Identifier leurs impacts sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie
- Disposer de conseils opérationnels pour se mettre en conformité.

Publics cibles

- Toute personne dont l'activité est concernée par la réforme de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.

Programme

08h30 **Accueil**

2019 à 2021 - Transformation des acteurs et refonte de l'architecture financière : le mode opératoire

- **France Compétences** - Comment fonctionne cette nouvelle instance ? Quelle maquette financière pour 2019, 2020 et 2021 ? Quelles prérogatives et quelles missions prioritaires ?
- **Opérateurs de compétences** - Quels critères d'agrément ? Quel fonctionnement ? Quelles modalités de prise en charge des dépenses par leurs sections financières ? Quelles pièces nécessaires au contrôle de service fait ?
- **Caisse des dépôts et consignations** – Quelles missions, dans quel cadre ? Quelle gestion du CPF monétisé ? Quelle contractualisation avec les prestataires et les individus ?
- **Commissions paritaires interprofessionnelles et régionales** - Quelle gestion du CPF de transition ? Quelles autres missions ? Quel rôle dans le déploiement du CEP ?
- **Opérateurs CEP** - Quelle nouvelle configuration ? Quel calendrier ? Qui pourrait candidater à l'appel d'offres de France Compétences ?

2019 à 2021 – Prestataires de formation et entreprises : ce qui change en pratique

- **Formation, bilan de compétences, VAE et... apprentissage** - Quels nouveaux contours des actions de « développement des compétences » (et non plus de formation) ? Quelles opportunités pour les entreprises et les prestataires de formation ?
- **Apprentissage, contrat de professionnalisation, Pro-A** - Quelles modalités de mise en œuvre ? Quelles convergences entre ces trois dispositifs ? Quelles conséquences sur la politique alternance ? Quel niveau de prise en charge des opérateurs de compétences ?
- **Le déploiement du CPF monétisé** - Quelle transition entre les opérateurs de compétences et la Caisse des dépôts et consignations ? A terme, quelles modalités de paiement ? Quelles modes de contractualisation ? Quels systèmes d'abondement ? Quelle place pour une approche collective du CPF ? Quelle articulation avec l'entretien professionnel ?
- **Certifications professionnelles et blocs de compétences** - Quels enjeux ? Quelles conditions d'enregistrement au RNCP ou au Répertoire spécifique de la commission de France Compétences ? Quelle articulation entre blocs de compétences et certification totale ?
- **Régulation du marché par la qualité** - Quid des indicateurs actuels ? Quelles étapes pour passer à la certification unique ? Quels nouveaux critères ? Quel référentiel d'audit ?

12h30 **Fin des travaux**

Intervenants

Fouzi Fethi, responsable du pôle Droit et Politiques de formation de Centre Inffo. **Valérie Michelet**, juriste-consultante, direction Droit de la formation de Centre Inffo. **Jean-Philippe Cépède**, directeur Droit de la formation de Centre Inffo.

